

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 9 juin 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021**

**2021 DU 61** Dénomination place Jacqueline François (17e).

**Madame Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 18 mai 2021, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Jacqueline François " à l'intersection des rues Rennequin, Poncelet, Théodule Ribot et de l'avenue de Wagram, à Paris 17e ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 17 mai 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

La dénomination " place Jacqueline François " est attribuée au carrefour formé par les rues Rennequin, Poncelet, Théodule Ribot et l'avenue de Wagram, à Paris (17e).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**